



Le patron de l'enseignement supérieur au Cameroun a décidé d'annuler toutes les nominations effectuées mardi dernier, par le recteur de l'Université de Ngaoundéré, Prof. Florence Uphie Chinje.

En effet, le recteur de cette université d'État, a procédé le 16 mars 2021, à la nomination de plusieurs responsables de son université, à titre intérimaire, et ce, jusqu'aux chefs de département. Des prérogatives qui seraient de la seule compétence du Ministre de l'enseignement Supérieur qui, selon une source introduite, peut cependant autoriser le recteur à le faire à titre intérimaire, après avis et consultation.

Face à ce qui semble être un affront ou une méprise, la réaction du ministre de l'Enseignement ne s'est pas fait attendre.

Dans une note rendue publique au journal de 13h du poste national de la Crtv, hier mercredi, 17 mars, **Jacques Fame Ndongu**, déclare " nul et de nul effet pour non- conformité à la réglementation en vigueur ", la note de service de la Prof. **Florence Uphie Chinje** le recteur de l'Université de Ngaoundéré.